Syndicat National de l'Education Physique
Académie de NANTES

SNES-FSU72
29 place d'Alger
72 000 Le Mans

LE SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
NANTES

Le Mans, le 30 avril 2025.

A l'intention de Madame POGLIO, Directrice des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Sarthe.

Objet : Demande d'intervention en urgence au lycée Touchard-Washington pour protéger les personnels.

Madame la Directrice des Services Départementaux de l'Education Nationale,

Depuis la prise de fonction de M. Bourdon en tant que proviseur du lycée Touchard-Washington au Mans en septembre 2018, les services de la DSDEN et du Rectorat ont connaissance de nombreux faits qui caractérisent des conditions dangereuses d'exercice pour la santé des personnels de cet établissement. Le 18 juillet 2019, Monsieur le Secrétaire Général de l'Académie a reçu une délégation des personnels du lycée et celle-ci lui a remis un dossier conséquent sur les agissements de M. Bourdon. A de maintes reprises depuis 2018, lors des réunions des CHSCT puis des F3SCT ou des CSA, de nombreux échanges sur la situation du lycée ont eu lieu en présence des personnels de prévention en santé au travail sans que personne ne conteste l'importance des risques psycho-sociaux encourus par les personnels. Ces signalements graves n'ont pas été suivis de dispositions à même de mettre fin aux pratiques violentes de M. Bourdon.

Fort de ce qu'il ne pouvait que considérer comme une totale impunité, ce chef d'établissement a continué ses pratiques vexatoires, humiliantes, brutales et arbitraires. La multiplication des fiches SST et des interpellations syndicales n'y a rien changé, pas plus que le décès de deux collègues, décès qui ont fortement marqué les esprits.

En septembre dernier, suite à des décisions prises par M. Bourdon et des propos qu'il a tenus, une collègue du lycée contacte le SNES-FSU 72 et nous indique avoir été malmenée par lui. L'accident sur son lieu de travail la marque tellement que la collègue ne peut plus passer devant l'établissement, allant même jusqu'à faire des détours pour ne pas raviver le traumatisme. Son médecin traitant juge que seul l'arrêt de travail lui permettra de se rétablir. Sans surprise, nous constatons alors qu'une grande violence s'exerce toujours envers les personnels dans cet établissement.

C'est pourquoi, le 21 novembre dernier, lors de l'audience que vous nous aviez accordée, nous vous avions rappelé la nécessité d'intervenir très rapidement pour mettre fin aux risques d'altération de la santé des personnels du lycée Touchard-Washington. A cette occasion, nous vous avions soumis plusieurs propositions dont une visite de la F3SCT-A ou de la F3SCT-D. Il est

d'ailleurs impératif que la visite de la F3SCT-A puisse se tenir d'ici la fin de ce mois de mai. Quant à toutes les autres propositions, vous nous les avez refusées.

Le jeudi 24 avril dernier, suite à un article paru quelques jours plus tôt dans Mediapart, M. Bourdon s'est adressé par mail à l'ensemble des personnels du lycée pour ridiculiser le contenu de l'article, traîner les organisations syndicales dans la boue et mentir éhontément quant au rôle de la F3SCT académique au lieu d'envoyer un droit de réponse à Mediapart. Le vendredi 25 avril, plutôt que d'organiser une rencontre avec la collègue qui a affiché, dans la salle des personnels, l'article de Mediapart ainsi qu'une photo de la collègue décédée mentionnée, il l'interpelle par mail en laissant en copie plus de 300 destinataires. Suite à la réponse faite par la collègue, il lui envoie un second mail en laissant toujours en copie tous les destinataires. Ce second mail, intitulé « Petite leçon de posture et d'éducation aux médias », est une violente remise en cause du professionnalisme de l'enseignante.

De nombreux personnels du lycée qualifient de « régime de terreur » ce qu'ils subissent depuis sept ans, et selon eux, dans l'indifférence de leur employeur. Ils disent que cette manière de faire est nouvelle et qu'elle est bien plus agressive. Au lieu de reproches formulés dans le cadre d'un huis-clos, ils sont témoins d'un véritable lynchage public. Ils trouvent que la réaction de M. Bourdon a été bien plus intense que ce qu'ils connaissent habituellement et estiment que désormais, venir travailler est devenu extrêmement dangereux pour tous car toute personne peut subitement devenir la « cible » des attaques de M. Bourdon. Cette crainte est d'autant plus justifiée que nombreux sont les personnels, ces dernières années, qui, pour se protéger, ont été contraints de muter ou d'être placés en arrêt maladie.

Des mesures pour protéger les personnels du lycée doivent être prises urgemment. La situation ne nous permet ni d'attendre la finalisation des travaux de la F3SCT-A, ni d'attendre la décision tant espérée par nos collègues et la FSU 72 d'éloigner définitivement M. Bourdon du lycée. Pendant toute cette attente, les conditions de travail ne s'améliorent en rien et les risques demeurent.

Madame la Directrice, à moins que vous ne soyez en mesure d'annoncer son départ imminent, c'est dès à présent, qu'au titre de la législation sur la santé et la sécurité des personnels que l'employeur doit agir pour supprimer tout risque tant que M. Bourdon dirigera l'établissement. Ainsi, nous aimerions que soient reconsidérées des mesures que nous vous avions proposées en novembre dernier :

- la présence d'un tiers pour des réunions de travail sans crainte,
- la mise en place d'une formation en santé au travail pour aider les personnels à mettre des mots sur leurs maux au travail,
- un accompagnement par les services académiques des personnels victimes d'agissements de M. Bourdon,
- aucune suite donnée à tout signalement de M. Bourdon contre un personnel (hors manquement réel et avéré).

Nous ne doutons pas que vous saurez mesurer combien travailler au lycée Touchard Washington est devenu plus dangereux ces derniers jours. Soyez assurée, Madame la Directrice des Service Départementaux, de notre attachement et dévouement au Service Public de l'Education.

Pour le SNES-FSU 72, le SNEP-FSU 72 et le SNUEP-FSU 72,

Hélène LACHENDROWIECZ et Alexis MARGANNE,
Co-secrétaires du SNES-FSU 72.